

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 6

Artikel: La CENAL, garante de la protection de la population

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-369767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Nationale Alarmzentrale
Centrale nationale d'alarme
Centrale nazionale d'allarme
Centrala naziunala d'alarm

ATTEIGNABLE 24 HEURES SUR 24

La CENAL, garante de la protection de la population

OFPP. La Centrale nationale d'alarme (CENAL) est l'organe de la Confédération spécialisé dans les événements extraordinaires: augmentation de la radioactivité, accidents chimiques majeurs, ruptures de barrages, débordement de retenues d'eau ou encore chute de satellites. Le Conseil fédéral peut en outre confier d'autres tâches à la CENAL, suivant la situation. Depuis le 1^{er} janvier 2003, la CENAL, en sa qualité d'organe civil, est intégrée à l'Office fédéral de la protection de la population, au sein du DDPS.

La CENAL est subdivisée en six services: engagement, transmissions et infrastructure, informatique, information, radioactivité, gestion de l'information et des connaissances. Le service de piquet, mobilisable dans l'heure, est basé sur un fonctionnement interservices et est desservi par 14 collaborateurs et collaboratrices spécialement formés.

Engagement

Il incombe au Service engagement de veiller à ce que la direction et les spécialistes puissent accomplir leurs tâches en permanence et dans les délais requis. Il crée les conditions nécessaires pour que la CENAL puisse remplir la mission de protection de la population que lui confère la loi, c'est-à-dire alerter les autorités, transmettre l'alarme à la population et ordonner des mesures judicieuses et efficaces. Sur le plan de la disponibilité opérationnelle, la CENAL se distingue notamment de l'armée en ceci qu'elle doit être prête à intervenir en permanence et sans délai de préalerte. C'est donc une véritable organisation d'urgence.

En cas d'événement, la CENAL est avertie par la police, les sapeurs-pompiers ou toute autre organisation concernée. Le premier organe contacté est le Poste d'alarme radioactivité (PA) de MétéoSuisse, desservi en permanence par deux informaticiens. Ceux-ci convoqueront, par téléphone et par pager, le responsable de piquet, qui doit être en mesure de prendre la direction opérationnelle de la CENAL à Zurich dans la demi-heure qui suit.

S'il s'agit d'un événement majeur, le service de piquet appelle immédiatement les autres collaborateurs de la CENAL à la rescousse.

Plusieurs exercices d'alarme ont montré qu'une dizaine d'entre eux étaient sur pied

de guerre dans les 90 minutes, quels que soient le jour et l'heure, dans le bâtiment «Metalert». Si les moyens propres ne suffisent plus, la CENAL sera renforcée par l'état-major militaire CENAL du Conseil fédéral (EM CENAL CF), ce qui porte l'effectif total à quelque 80 personnes au bout de six heures.

Ce ne sont toutefois pas les catastrophes qui constituent le pain quotidien de la CENAL, mais bien des incidents mineurs qui peuvent être gérés la plupart du temps par les membres du service de piquet. En 2002, la CENAL a dû évaluer pas moins de 399 événements. Dans plus de 20 % des cas, le service de piquet a dû prendre des mesures.

Ces dernières années, le Service engagement a élaboré des plans d'intervention dans des domaines clés: radioactivité, accidents chimiques, chute de satellite et rupture de barrage. Ce travail s'est effectué en collaboration avec les autres services de la CENAL ainsi qu'avec des partenaires extérieurs. Grâce à son infrastructure hautement sécurisée, la CENAL s'est vu confier de nouvelles tâches ces derniers mois. C'est elle qui transmet désormais les alertes du Service sismologique suisse et de MétéoSuisse aux centrales d'engagement des polices cantonales. De plus, les informations sont mises à la disposition des partenaires via la représentation électronique de la situation. On étudie actuellement des possibilités de collaboration en cas de situation extrême avec les principaux producteurs d'énergie du pays ainsi qu'avec les opérateurs de télécommunication. C'est également par le biais de la CENAL que sont transmises les convocations à la Permanence pour l'aide en cas de catastrophe de l'OFPP à Berne ainsi qu'au groupe d'intervention du DDPS en cas d'actes de terrorisme C, lequel est basé à Spiez.

Indépendamment du volume de tâches et du nombre d'interventions, il convient d'accorder une importance toute particulière à la formation. La protection n'est pas affaire d'improvisation mais de préparation minutieuse et de planification. La faculté d'improvisation est cependant nécessaire en situation extraordinaire, où il y a toujours des imprévus.

La CENAL participe chaque année à une dizaine, voire une quinzaine d'exercices importants. En outre, ses spécialistes prennent régulièrement part, en tant qu'observateurs, à d'autres exercices nationaux ou internationaux.

La planification et l'organisation d'exercices font également partie des tâches du Service

engagement. Tous les deux ans, la CENAL met sur pied un exercice général de cas d'urgence (GNU) en collaboration avec la Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC). Ces exercices ont pour cadre une centrale nucléaire. Le dernier d'entre eux a eu lieu en mars 2003 à Beznau et s'intitulait «IRIS». Outre la centrale nucléaire et la CENAL, les participants étaient les cantons d'Argovie et de Zurich, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN), la Chancellerie fédérale (ChF), le Comité directeur radioactivité (CODRA) ainsi que divers services allemands. L'accent était mis sur l'information du public. A cette fin, des membres de la Division presse et radio (EM CENAL CF) et des journalistes de la radio allemande Südwestfunk (SWR) ont testé les participants.

Transmissions et infrastructure

Le Service infrastructure garantit la disponibilité opérationnelle permanente de la CENAL. Il est responsable du fonctionnement et de la sécurité des locaux administratifs ainsi que de l'entretien des installations de conduite civile. Outre les systèmes de surveillance et de sécurité, la climatisation, l'aération, l'approvisionnement en eau et en énergie, il accorde une attention particulière aux télécommunications. La CENAL est en effet reliée à divers réseaux civils et militaires et gère elle-même ses terminaux.

L'éventail des tâches du Service infrastructure comprend également la préparation des véhicules d'intervention, la gestion et l'entretien de divers appareils de mesure ainsi que l'acquisition du matériel de guerre de l'EM CENAL CF. En outre, le Service infrastructure est compétent pour diverses questions de sécurité, notamment en ce qui concerne l'installation de conduite.

Informatique

La CENAL a l'obligation d'être en permanence sur le pied de guerre et doit faire face, en cas d'intervention, à des risques de surcharge des réseaux, d'où la nécessité d'être totalement autonome en matière d'informatique.

Elle dispose pour cela de son propre personnel spécialisé et s'appuie sur une architecture de type «client-serveur», dont le cœur est constitué par trois serveurs. Ceux-ci ont des tâches différentes mais peuvent automatiquement prendre le relais en cas de défaillance de l'un d'entre eux. La stratégie de la CENAL est orientée vers l'élimination de ce



Station Nadam, mesurant la radioactivité.

que les spécialistes appellent le «single point of failure». Autrement dit, chaque source de panne potentielle doit être contrôlée par au moins un système de sécurité. La CENAL est en outre protégée de l'extérieur par un coupe-feu (firewall).

Information

Le service d'information de la CENAL ne se cantonne pas à un rôle de porte-parole et d'agent de relations publiques. Sa tâche consiste bien plus à élaborer des stratégies d'information en cas de catastrophe ou de situation extraordinaire. Il s'agit, d'une part, de diffuser des informations exactes dans divers cas d'événements complexes et, d'autre part, de garantir l'information d'une manière générale en situation extraordinaire. Le service d'information doit également répondre à des demandes spéciales: outre les bulletins et les dossiers de presse, il participe, en collaboration avec d'autres services et, le cas échéant, avec des partenaires extérieurs, à la mise au point de consignes de comportement destinées à la population, pouvant être communiquées si nécessaire 24 heures sur 24 et dans plusieurs langues. Les consignes officielles doivent parvenir à toutes les personnes se trouvant dans un secteur donné.

Autrement dit, leur réception doit être garantie à (presque) 100 %. Pour arriver au plus près de cet objectif, il faut travailler avec l'ensemble des médias: agences de presse, radios, télévisions, télétexes (publics ou privés) et même presse écrite, bien que cette dernière ait

généralement un rythme de parution trop lent. Internet, sur lequel la CENAL est présente depuis plusieurs années (<http://www.naz.ch>), ne s'y prête pas non plus, à cause des risques de coupure des lignes téléphoniques en cas de catastrophe.

Radioactivité

Les événements impliquant une augmentation réelle ou supposée de la radioactivité sont du ressort de la Confédération. C'est la CENAL qui est chargée en l'occurrence d'apprécier le danger potentiel. Ce type d'événements occupe donc une position centrale parmi les activités de la CENAL. L'éventail des tâches est très large: il concerne non seulement les incidents dans les centrales nucléaires de Suisse ou de l'étranger, mais aussi les accidents de laboratoire ou de transport, ou encore les explosions d'armes atomiques et les accidents impliquant de telles armes.

Depuis peu, les questions liées au terrorisme nucléaire sont venues s'y ajouter.

Pour tous ces événements, l'activité de la CENAL ne se limite pas à alerter les autorités et à transmettre l'alarme à la population suffisamment tôt. En tant qu'organe spécialisé, la CENAL, en cas d'événement, est responsable de la coordination et de l'engagement des moyens de mesure ainsi que de l'évaluation des mesures et des modèles.

Lorsqu'un événement se produit, la CENAL doit collaborer étroitement avec ses partenaires car un seul réseau de mesures lui appartient en propre: le NADAM. Les différents moyens et équipes de mesure de Suisse sont réunis au sein de l'Organisation d'intervention

en cas d'augmentation de la radioactivité (OIR). Les collaborateurs du Service radioactivité analysent les nombreuses mesures et les évaluent au moyen de divers systèmes et de modèles informatiques maison. La CENAL collabore étroitement avec MétéoSuisse afin d'être à même d'apprécier une éventuelle augmentation importante de la radioactivité atmosphérique. Cette collaboration donne l'accès, dans les plus brefs délais, à une large palette de modèles météorologiques et de propagation des plus modernes. En cas d'incident dans une centrale nucléaire en Suisse, la CENAL peut également s'appuyer sur les modèles et les conseils de la DSN.

Gestion des connaissances

Le Service gestion des connaissances est responsable du développement et de la configuration de la présentation électronique de la situation (PES, voir encadré). Il veille également à assurer une information complète au sein de la CENAL, en mettant au point des outils de recherche qui permettent de trouver de manière optimale les renseignements requis auprès des agences de presse.

Le Service gestion des connaissances est également en charge des tâches techniques et scientifiques de la CENAL relatives à la maîtrise des menaces dues aux événements avec substances chimiques. En plus de leurs tâches opérationnelles, les collaborateurs et collaboratrices du service tiennent à jour un Système d'information concernant les substances dangereuses pour l'environnement (SIC), en étroite collaboration avec des spécialistes suisses et étrangers. Le SIC constitue, pour la

La présentation électronique de la situation: une plate-forme appelée à s'étendre

La présentation électronique de la situation (PES) est une solution extranet protégée par un mot de passe. Fondé sur la technologie web, il est ainsi accessible par tous les partenaires de la gestion de crises, quel que soit leur système informatique. Grâce à un système de gestion des contenus (Content-Management-System), des utilisateurs sélectionnés peuvent également y publier leurs propres informations. La PES permet ainsi aux organisations concernées par un événement d'échanger des informations sans perte de temps et avec une qualité de reproduction optimale. L'emploi de graphiques et d'images permet notamment de diffuser des informations plus précises et détaillées.

La CENAL a testé la présentation électronique de la situation pour la première fois lors de l'exercice général GAIA, en 1998. Par la suite, elle l'a constamment améliorée. Ces dernières années, la PES a été mise à contribution à plusieurs reprises à l'occasion d'événements réels, comme le passage à l'an 2000, le 11 septembre 2001 ou les alertes à l'anthrax. En Suisse, elle est aussi régulièrement utilisée, depuis une année, en dehors du domaine nucléaire, par exemple lors de séismes ou d'intempéries.

Depuis 1999, le système mis au point par la CENAL s'est répandu à l'étranger. L'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne utilise un instrument analogue pour assurer la communication entre les organisations de crise. La CENAL dispose aujourd'hui d'un accès prédéfini à la PES de l'AIEA afin d'y publier elle-même des informations en cas d'événement. De même, plusieurs partenaires étrangers peuvent présenter leurs informations sur la PES de la CENAL. Un premier essai fructueux a eu lieu au printemps dernier, à l'occasion de l'exercice «Iris», réalisé avec divers services allemands. *Service d'information CENAL*

Suisse, la banque centrale de données en la matière. Ses informations sont disponibles en quatre langues: allemand, français, italien et anglais. Quelque 125 organes de la Confédération et des cantons ainsi que certaines entreprises la consultent. Elle comporte environ 20 000 fiches à l'heure actuelle.

Outre cette banque de données destinée aux autorités, la CENAL, en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), met à disposition sur Internet une liste complète des toxiques (<http://igs.naz.ch>). En 2001, le Laboratoire de Spiez (LS) a pris en charge PC-Facts, la banque de données concernant

les accidents chimiques, dans le cadre d'un regroupement des produits.

Les auteurs de cet article sont Felix Blumer et Cindy Seiler du Service d'information de la CENAL, téléphone 01 256 94 93 ou e-mail info@naz.ch

ÉTUDE «SÉCURITÉ 2003»

La neutralité est approuvée par une forte majorité

JM. Les études annuelles «Sécurité» effectuées par l'Académie militaire à l'ETH de Zurich en collaboration avec le Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'ETHZ servent à évaluer les tendances de l'opinion suisse en matière de politique de sécurité et de défense. Le peuple suisse accorde une importance plus élevée à la neutralité, en raison de la situation internationale (guerre en Irak, terrorisme, etc.).

Le sondage mené en 2003 auprès de la population suisse montre, cette année aussi, que le sentiment général de sécurité est très marqué. Alors que la population se sent généralement en sécurité à l'intérieur des frontières de la Suisse – en février 82% et en avril 88% des personnes interrogées affirment se sentir très en sécurité – les menaces, liées aux attentats terroristes de New York, qui portent atteinte à la sécurité individuelle sont plus fortement perçues que l'année passée.

Comparé à décembre 2002, l'optimisme quant à l'avenir de la Suisse est légèrement plus élevé, mais atteint des valeurs nettement inférieures à celles de 2000 et 2001. Depuis la fin de la guerre en Irak, on est à nouveau un peu plus optimiste quant à l'évolution de la situation politique internationale.

Après avoir enregistré, au début de l'année, le taux d'approbation le plus bas, la volonté d'ouverture en matière de politique étrangère atteint en avril un niveau comparable à celui des deux dernières années, ce qui signifie qu'une majorité de deux tiers est favorable à une ouverture modérée de la Suisse, soit sans restriction de sa souveraineté. Alors qu'une adhésion à l'UE est à nouveau massivement refusée, l'ONU recueille une approbation élevée en sa faveur au sein de l'opinion publique. Ce gain de légitimité constaté en Suisse est une conséquence de la crise irakienne. Par contre, le rôle de puissance, garante de l'ordre mondial, que les Etats-Unis se sont attribués eux-mêmes est désapprouvé avant et

après la guerre par une forte majorité. Le soutien apporté au rapprochement de l'OTAN – et encore moins l'adhésion à l'OTAN – est à nouveau plus faible que les années précédentes. Depuis la guerre en Irak, le scepticisme prévaut plutôt quant aux engagements militaires suisses à l'étranger.

Les relevés de l'enquête nous indiquent que les Suisses accordent une importance plus élevée à la neutralité que ces années passées en raison de l'assombrissement de la situation internationale (terrorisme, conflit en Irak). Le rôle de protection attribué à la neutralité contribue à améliorer le sentiment de bien-être des Suisses. La nécessité de l'armée suisse est approuvée par une large majorité. Toutefois, elle est toujours davantage perçue par l'opinion publique en tant qu'organisation de sécurité polyvalente plutôt qu'en tant qu'instrument militaire pour la défense. Par rapport aux années précédentes, l'armée de milice est à nouveau davantage préférée à l'armée de métier.

NOUVEAU DÉPLIANT

La protection de la population en bref

OFPP. La protection de la population se fonde sur la collaboration de cinq organisations partenaires: la police, les sapeurs-pompiers, les services de la santé publique, les services techniques et la protection civile. Un dépliant très pratique explique en quelques mots ce qu'est le système coordonné de la protection de la population.

«La protection de la population en bref», tel est le nom du nouveau dépliant qui a pour mission de présenter, en dix pages petit format, les organisations partenaires de la protection de la population ainsi que leurs tâches.

Riche en images, ce dépliant est un moyen d'information simple et accessible à tous. Il est possible de l'obtenir gratuitement sous le numéro de commande 408.951f auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), 3003 Berne, ou par internet à l'adresse suivante: www.protpop.ch (Services/Imprimés).

